

ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français  
SIEGE : Clos Babuty, 27 avenue Jean Jaurès  
74100 AMBILLY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU

OBJET :

Séance du 8 mars 2019

CONVENTION DE  
PARTENARIAT ET  
DE FINANCEMENT  
2019 DU CLUB DES  
ENTREPRISES  
UNIVERSITE  
SAVOIE  
MONT-BLANC

N° BU2019-02

Nombre de délégués  
titulaires  
en Exercice : 16  
Nombre de délégués  
Présents : 9

L'an deux mil dix-neuf, le huit mars à douze heures, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de

Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 1<sup>er</sup> mars 2019

Secrétaire de séance : Christian DUPESSEY

Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Jean DENAIS – M. Christophe BOUVIER – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Marin GAILLARD – M. Jean-François CICLET – M. Jean NEURY – M. Christian DUPESSEY – M. Antoine VIELLIARD – M. Louis FAVRE

• Délégués excusés :

M. Gabriel DOUBLET – M. Stéphane VALLI – M. Régis PETIT – M. Patrice DUNAND – M. Jean-Pierre MERMIN – M. Gilbert ALLARD – M. Christophe MAYET

CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE FINANCEMENT 2019  
DU CLUB DES ENTREPRISES – UNIVERSITE SAVOIE MONT-  
BLANC

Le Pôle métropolitain du Genevois français a inclus dans sa stratégie de développement Economie/Emploi/Formation, une démarche propre au développement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR). Cette stratégie intitulée désormais « Grand Forma » repose sur la dynamique de développement du Grand Genève, sur les programmes d'investissements engagés par les collectivités du Genevois français et sur les défis du développement de l'ESR pris comme leviers d'innovation et de croissance.

Aujourd'hui, 1 210 étudiants en provenance du territoire du Pôle métropolitain du Genevois français (ayant effectué leurs études secondaires sur le Genevois français) sont inscrits à l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) pour l'année 2018-2019. Ces étudiants constituent à la fois une main d'œuvre qualifiée potentielle pour les entreprises de nos territoires en tant que stagiaires et futurs employés, et des entrepreneurs en devenir. 350 entreprises du territoire ont accueilli 250 stagiaires et 100 alternants de l'USMB sur cette période.

On considère qu'en moyenne 10% des étudiants de l'USMB sont originaires de notre territoire et que 15% des missions en stages ou en alternance effectuées par des étudiants de l'USMB le sont dans des entreprises de notre territoire.

Pour les orienter, les informer et les accompagner sur les champs de l'alternance et de l'insertion professionnelle, le Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc a été créé en 1991.

Le Club des Entreprises poursuit plusieurs objectifs :

- favoriser les synergies entre les entreprises et l'Université ;
- soutenir le développement territorial par le biais de la formation et de la création d'emploi ;
- faciliter l'insertion professionnelle des étudiants ;
- répondre aux besoins des entreprises par une offre de formation adaptée ;
- favoriser la promotion des filières de l'Enseignement Supérieur universitaire auprès des entreprises et du territoire ;
- contribuer à la gestion des compétences au sein des entreprises du territoire.

Le Club des entreprises réunit, aujourd'hui :

- 66 entreprises adhérentes, dont BOTANIC, MIGROS France, VITAM Parc, VALEO, AVENTICS, PARKER, CYCLOMUNDO, Agrobases-Logigram, ATMB, Baud Industries, Capri, France Boissons, Roch SAS issues du Genevois français, mais aussi des entreprises emblématiques telles que TEFAL, SALOMON, NTN-SNR, SOMFY...
- 15 adhérents institutionnels, dont le Pôle métropolitain du Genevois Français, le Conseil Savoie Mont Blanc, Chambéry Cœur des Bauges, Grand Annecy Agglomération...
- près de 40 membres associés de réseaux professionnels ou associatifs, tels que la MED74, le Pôle Mont Blanc Industries, la Cité de la Solidarité Internationale ;
- 8 000 étudiants (sur les 15 000 que compte l'Université Savoie Mont Blanc) ;
- 1 000 entreprises partenaires.

Le Club des entreprises réalise chaque année plusieurs événements emblématiques, dont :

- la Semaine Emploi & Entreprise ;
- le Stages'Festival ;
- le Job Dating de l'alternance ;
- les déjeuners RH (2018 : Alpentech // Kartesis // Migros // Aventics) ;
- l'organisation de visites d'entreprises (2018 : MECASONIC // TECHPLUS // ROBERT BOSCH // AVENTICS).

Son budget (500 000 €) provient pour l'essentiel des dons des entreprises membres et des subventions accordées par les collectivités locales pour la mise en œuvre de son programme.

La répartition des recettes est la suivante :

- dons des entreprises membres 35 % ;
- taxe d'apprentissage versée par les entreprises 15% ;
- subventions des collectivités locales 50 %.

L'équipe est composée de 8 personnes réparties sur les antennes d'Annecy, Chambéry et Le Bourget-du-Lac.

Certains cursus de formation professionnelle ont été coproduits entre l'Université Savoie Mont Blanc et certains établissements situés sur le Pôle métropolitain du Genevois français :

- Lycée Hôtelier de Thonon : 2 licences pro Gestion/Reprise d'une PME Hôtelière, soit 30 étudiants dont 15 en alternance à Thonon ;
- Lycée des Glières à Annemasse :
  - o Licence Pro Assurances / Banques / Finances : soit 19 étudiants ;
  - o Licences Développement Commercial et relation clients : pas ouvert cette année car pas assez de dossier étudiant, et besoin de stabiliser une formation Bac +2 avant de proposer un BAC +3 ;
  - o DAEU - équivalence Bac pour la rentrée 2019-2020 à l'université ;
  - o 3 projets pour la rentrée 2019-2020 ;
    - Certificat universitaire Management de la Relation Commercial
    - DU Immobilier une partie des cours à Annemasse
    - DUT GACO à distance

Par ailleurs, certaines collaborations sur des sujets de développement économique, de l'emploi/formation ont vu le jour avec :

- les centres associés de la Cité des métiers du Genevois français portant sur le Guide de l'Alternance et des Stages en Entreprises, pour lequel le Club assure la promotion des formations supérieures à disposition des entreprises du bassin annemassien et alentours,

les participations croisées aux événements, les permanences VAE, les dossiers INTERREG, les offres de stages remontant des entreprises au Club, etc. ;

- le Carrefour des Métiers des Assises Européennes de la Transition Energétique 2018 ;
- le hackathon Sports Outdoor « ALOHACK » de novembre 2018.

Le Pôle métropolitain du Genevois français, dans le cadre de ses compétences, a pour mission de contribuer au développement d'un Enseignement supérieur de qualité, répondant aux besoins exprimés par les entreprises présentes sur le territoire. Dans cette perspective, le Pôle métropolitain souhaite soutenir les activités du Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc, afin :

- de contribuer au rapprochement entre les entreprises du territoire, les collectivités locales et l'Université Savoie Mont Blanc ;
- de contribuer à l'insertion des étudiants dans la vie économique locale ;
- de répondre aux besoins des entreprises du Genevois français en termes de main d'œuvre qualifiée ;
- de renforcer le rayonnement du genevois français sur son périmètre et à l'extérieur.

Il est proposé de soutenir le plan d'actions du Club des Entreprises de l'USMB pour le Genevois français à hauteur de 8 000 € au titre de l'année 2019, via une convention financière et d'objectifs.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet de convention d'adhésion au Club des entreprises Université Savoie Mont Blanc pour l'année 2019 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président du Pôle métropolitain du Genevois français à signer la convention et l'ensemble des documents y afférant ;
- **AUTORISE** le versement d'une subvention d'un montant de 8 000 € au Club des entreprises suivant les modalités fixées par le projet de convention annexé à la présente délibération ;
- **IMPUTE** la dépense en résultant au crédit ouvert à cet effet au budget principal, à l'article 6574.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le

Publié ou notifié le

21 MARS 2019

Le Président,  
Jean DENAIS



Envoyé en préfecture le 22/03/2019

Reçu en préfecture le 22/03/2019

Affiché le



ID : 074-200075372-20190308-BU2019\_02-DE